



Communiqué de presse

Paris, le 3 octobre 2011

Le nouveau site du partenariat CEROM est en ligne

www.cerom-outremer.fr

Source d'analyses et d'études offrant des clés de lecture uniques sur les économies des Outre-mer, le nouveau site Internet CEROM www.cerom-outremer.fr, est en ligne depuis le 3 octobre 2011. Grâce à ses nouvelles fonctionnalités, il offre un accès plus facile aux publications et répond ainsi à une volonté d'une plus large diffusion de l'information économique et financière sur les Outre-mer. Les internautes ont ainsi la possibilité de s'abonner en ligne, gratuitement, aux publications et aux flux RSS afin d'être informés en temps réel des mises à jour du site. Enfin l'ergonomie et le graphisme ont été revus afin d'améliorer la navigation entre les différentes rubriques et géographies.

Contact presse : F. RIVIERE tel : 01 53 44 35 81, francoise.riviere@iedom-ieom.fr

Les publications du partenariat CEROM sont accessibles gratuitement sur le site

www.cerom-outremer.fr





- Présentation
- Publications
- Abonnement aux publications
- Liens

Espace Membres

Login
(identifiant de connexion au site) :

 Mot de passe :

[\[mot de passe oublié ?\]](#)
 Rester identifié quelques jours OK

Dernières parutions CEROM

Tableaux de bord CEROM - Guyane - Septembre 2011 > Voir la publication



Tableaux de bord CEROM - Guyane - Juin 2011 > Voir la publication



Tableaux de bord CEROM - Polynésie française - Juin 2011 > Voir la publication



Rechercher... OK

> Recherche avancée

Consulter cette page pour :

- Guadeloupe
- Guyane
- La Réunion
- Martinique
- Mayotte
- Nouvelle-Calédonie
- Polynésie française
- Saint-Pierre-et-Miquelon
- Wallis-et-Futuna



Le partenariat **Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM)**, né en 2003 et formalisé par un accord-cadre signé en 2004, consiste à mettre en place un cadre statistique permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des outre-mer.

Il vise plus particulièrement :

- au renforcement de la qualité du système d'information économique ;
- à l'amélioration des méthodes de production ;
- à la promotion de l'analyse économique ;
- à la construction d'un réseau d'échanges de bonnes pratiques et de comparaisons de méthodes.

Il contribue au développement progressif d'une capacité d'analyse des évolutions économiques ultramarines.

Il regroupe l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM), l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de Statistique de Polynésie Française (ISPF), et l'Institut de la Statistique et des Etudes Économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE).